

Lancement de l'offre
09/04/2019

Clôture de l'offre
17/04/2019

Contactez-nous

Descriptif

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : COMMUNE DE COLLIOURE

Correspondant : M. Jacques MANYA
Maire de la Commune – Président du Port de Plaisance

2. ADRESSE :

Hôtel de ville

3 rue de la république

66190 COLLIOURE

Téléphone : 04.68.82.05.66

Télécopie : 04.68.82.14.28

Adresse de courrier électronique : thierry.bouyssou@collioure.net

Adresse du Site Internet : www.collioure.net

3. PRINCIPALE ACTIVITE DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Service généraux des Administrations Publiques

4. OBJET DU MARCHÉ : Entretien des installations portuaires, montage et démontage du chenal de navigation et de la zone de mouillage.

- Montage et démontage du balisage des plages.

5. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Marché en deux lots

- **Lot n°1 :** Entretien des installations portuaires, montage et démontage d'une zone de mouillage de 14 bouées d'amarrage dans la baie + 1 chenal d'accès au port.
- **Lot n°2 :** Montage et démontage de 5 zones de baignade +2 pontons de baignade. (Plage de St Vincent sud, Plage du Boramar, Plage du Faubourg, Plage de la Balette et plage des Batteries)

6. TYPE DE MARCHÉ ET PROCEDURE : Marché public de services

Marché à Procédure Adaptée conforme à l'article 27 et 30 8°alinéa du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

7. LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX : COMMUNE COLLIOURE (Pyrénées-Orientales).

8. CRITERES DE CHOIX DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères hiérarchisés résumés ci-après :

- **Prix** – Note sur 10 – 60%

- **Valeur technique de l'offre** (Qualifications – Références – Compétences) - Note sur 10 – 20%

- **Délai** - Note sur 10 – 20%

La collectivité se réserve la possibilité de négocier après réception des offres.

9. RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA SITUATION PROPRE DE L'ENTREPRENEUR :

- **Forme juridique** : Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces ci-dessous suivant les conditions de participation mentionnées au I de l'article 51 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article 44 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

- **Capacité économique et financière** : Justification des capacités financières et économiques de l'entreprise.

- **Capacité technique** : Carte professionnelle – Certificats de qualification – Certificats de compétences – Moyens techniques de l'entreprise – Liste de références techniques des trois dernières années pour des travaux concernant l'objet du présent marché – Attestation d'assurance.

- **Hiérarchie des Critères** : Les critères de sélection des candidats seront (par ordre décroissant) :

- Qualifications professionnelles
- Références de l'entreprise pour des opérations similaires
- Qualité des moyens humains et matériels
- Certificats de capacité de moins de trois ans pour des travaux de même nature et même importance et signés du Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les plis devront indiquer les références et l'intitulé du marché.

10. CONSULTATION DU DOSSIER :

- **Sur le site de la commune** : <http://www.collioure.fr/fr/la-mairie/marches-publics>
- **Auprès de M. Thierry GORRIAS, Surveillant de port**
Mairie de Collioure
3 rue de la république
66190 COLLIOURE
Tél. 04.68.82.05.66 – poste 1040 – Fax : 04.68.82.14.28
E-mail : thierry.gorrias@collioure.net

11. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES: 90 jours

12. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Mercredi 17 avril 2019 à 12 heures

Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être faites par téléphone et/ou par mail.

13 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES :

Les réponses doivent être envoyées par écrit et sous version papier à :

Mairie de Collioure
3 rue de la république
66190 COLLIOURE

14. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Mercredi 10 avril 2019 à 8 heures

Le Maire de Collioure,
Jacques MANYA

